

Rapport de majorité N° 133/2018

Projets RH importants et urgents, besoins en ressources humaines afin de les réaliser

- Demande d'un crédit de CHF 145'000.- pour le financement d'un EPT (poste fixe)
 - Demande d'un crédit de CHF 82'000.- pour le financement de 0.6 EPT (poste auxiliaire) pour l'exercice 2019
-

Nyon, le 20 février 2019

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le mardi 9 octobre 2018 à 19 heures à la Ferme du Manoir, salle n°3. Elle était composée des commissaires suivants : Mesdames Liridona Avdiu Halimi, Valérie Mausner Léger et Messieurs Marco Carezza, Philippe Glasson, Brian Jackson, Olivier Stalder, Olivier Tripet et Jacky Colomb, président et rapporteur.

Le Municipal des RH Monsieur Vincent Hacker et son chef de service Monsieur Francis Thode étaient présents, ils ont eu l'occasion de donner à la Commission toutes les informations dont elle avait besoin et répondre aux questions des commissaires. La Commission remercie ces Messieurs pour leurs explications.

Une deuxième séance a eu lieu le mardi 15 janvier 2018 à 19 heures à la Ferme du Manoir, salle n°1. Étaient présent ce jour-là, Madame Liridona Avdiu Halimi et Messieurs Marco Carezza, Brian Jackson, Olivier Stalder, Olivier Tripet et Jacky Colomb. Madame Valérie Mausner Léger et Monsieur Philippe Glasson étaient excusés.

Introduction

Le Service des RRH évolue dans un contexte historique complexe, une longue période sans chef de service au début de la législature, des projets en souffrance depuis longtemps et des demandes de la COGES pour palier à ces insuffisances. Le service a réagi en mettant en chantier les différents projets requis, statuts du personnel, des mesures de santé et de sécurité au travail (MSST), etc.

Il y a eu une période intense de recrutement pour le complexe scolaire du Cossy, la création de nouvelles unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et les centres d'accueil pour écoliers (APEMS). Cependant ce pic d'activité est en cours d'atténuation.

Aux dires du chef de service, les RRH sont confrontés à beaucoup de cas psychosociaux, de souffrances. Ils doivent faire face à une recrudescence de demandes des autres services pour gérer des conflits et des situations de crise.

La réorganisation du service est en cours de manière à être plus proactive et demande plus de ressources. Dans le même temps le service a été affecté par les départs en congé maternité

successifs de trois collaboratrices. Afin de palier à ces absences de longues durées, il a fallu engager 2 auxiliaires (1,6 EPT) en plus, une jeune maturante a également été recrutée (0,5 EPT).

Justification de la demande

Le service des RRH demande des ressources supplémentaires spécialisées soit la création d'un poste fixe correspondant à 1 EPT et d'un auxiliaire à 0,6 EPT au budget 2019. Il est à noter que les personnes engagées pour le remplacement des collaboratrices en congé maternité sont toujours en activité et que le chef de service propose de maintenir ces personnes en fonction de manière à ne pas perdre l'expertise constituée au cours des derniers mois.

La Commission constate qu'il s'agit en l'occurrence d'une pérennisation pour le poste fixe et d'une reconduction de CDD pour l'auxiliaire. Cette mesure ne fait que maintenir en place du personnel engagé à titre de remplacement après que la situation sur le plan des absences de longues durées s'est résorbée.

Conclusion

Certes, il est tentant, dans le contexte financier actuel, de refuser en bloc certains préavis afin de forcer la Municipalité à l'économie. Oui, davantage de rigueur dans les votes du Conseil communal est nécessaire. Dans le même temps, nous devons éviter de bloquer la Ville complètement, notamment sur des enjeux qui touchent tous les collaborateurs et collaboratrices et pour des projets cruciaux sur lesquels RRH doit absolument pouvoir progresser maintenant. Il s'agit notamment du nouveau règlement du personnel et des nouvelles mesures de santé et sécurité au travail (MSST). Ces projets nécessiteront des ressources continues.

La Commission de gestion elle-même réclame avec insistance, depuis 2 ans au moins, des avancées concrètes en matière de ressources humaines, notamment sur les projets précités.

La majorité de la Commission estime que bloquer ce préavis mettrait un sérieux frein à l'important chantier RH qui est en cours.

De plus, dans l'hypothèse de mesures d'économies liées au personnel, une sollicitation accrue des RRH est prévisible. Ce risque viendrait s'ajouter à celui des situations de crise déjà identifiées et rendrait la situation intenable.

Sur ces considérations, la majorité de la Commission recommande la voie du compromis qui consiste à permettre aux RRH d'avancer dans leurs tâches tout en limitant la dépense autant que possible. Elle propose l'amendement suivant : le point 2 des décisions est modifié comme suit.

2. de ne pas autoriser la Municipalité à inscrire pour le budget 2019 un montant de CHF 82'000.- (charges comprises) pour le financement d'un poste d'auxiliaire (0.6 EPT) au Service des ressources et relations humaines.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 133/2018 concernant « Projets RH importants et urgents, besoins en ressources humaines afin de les réaliser ; Demande d'un crédit de CHF 145'000.- pour le financement d'un EPT (poste fixe) ; Demande d'un crédit ponctuel de 82'000.- pour le financement de 0.6 EPT (poste auxiliaire) pour l'exercice 2019»,

oui les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à inscrire aux budgets 2019 et suivants, un montant de CHF 145'000.- (charges comprises) pour le financement d'un poste fixe (1 EPT) au Service des ressources et relations humaines. Ce montant sera porté au compte N° 3011 – *Traitements*
2. de ne pas autoriser la Municipalité à inscrire pour le budget 2019 un montant de CHF 82'000.- (charges comprises) pour le financement d'un poste d'auxiliaire (0.6 EPT) au Service des ressources et relations humaines.

La majorité de la Commission :

Liridona Avdiu Halimi
Valérie Mausner Léger
Olivier Stalder
Olivier Tripet
Brian Jackson (rapporteur)